

## AXE 6 CITOYENNETÉ

**THÈME :** Implication, consultation et prise de décision dans la vie universitaire

**OBJECTIF DE L'ACTION :** Proposer une formation « Prise de poste de mandat étudiant »

**CONTEXTE :** Tous les 4 ans ont lieu les élections pour le renouvellement complet des conseils centraux de l'université. A cette occasion, étudiantes et étudiants, personnels administratifs, techniques, enseignantes, enseignants, chercheuses, chercheurs sont appelés à voter. Ces élections permettent d'élire d'une part les membres de la Commission de la Recherche (CR) et de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) qui forment ensemble le Conseil Académique, et d'autre part les membres du Conseil d'Administration (CA) de l'université. Ces 3 conseils constituent les espaces privilégiés de débat et de décision de l'université. Pour les étudiants, le renouvellement des représentants a lieu tous les 2 ans ; 6 postes sont à pourvoir au CA, 14 à la CFVU et 5 à la CR.

Chaque titulaire étant élu avec un suppléant, 40 étudiants découvrent tous les 2 ans le rôle qui leur incombe en tant qu'élu au sein des instances universitaires. Afin de permettre une bonne prise de poste aux élus, un bon niveau d'implication et d'assiduité tout au long de leur mandat, il semble souhaitable de leur proposer un accompagnement au moment de leur prise de poste.

**DESCRIPTIF DE L'ACTION :** Les élections étudiantes ont lieu à l'automne mais le début des mandats n'est effectif qu'à partir de février. Cette période permettrait de proposer aux nouveaux élus ainsi qu'à leurs suppléants une formation sur :

- Les statuts de l'établissement (missions, structures, instances, organigramme administratif, règlement intérieur)
- Le règlement Général des études
- Les documents d'orientations stratégiques (plan Avenir, schémas directeurs...)
- Les commissions liées à la CVEC

### BÉNÉFICES/AVANTAGES DE L'ACTION :

- Permettre aux nouveaux élus d'avoir des connaissances pour aider à la prise de décision.
- Enrichir les échanges en facilitant la prise de parole.
- Améliorer l'assiduité des élus aux réunions mensuelles des instances.
- Intégrer les suppléants pour une participation active en année n+1.
- Permettre une rencontre entre représentants des organisations représentatives.

### CONTRAINTE/S/FREINS :

- Incertitude sur la participation des organisations représentatives
- Temporalité de la formation en fin de S1, vacances universitaires, examens et début S2
- Disponibilité des élus pour du présentiel
- Durée de la formation significative pour titulaires et suppléant

### TEMPORALITÉ DE MISE EN PLACE :

- 2025-26 : conception de la formation
- automne 2026 : élections étudiantes
- Janvier 2027 : lancement du module de formation

### MOYENS MOBILISABLES :

- Chargé de projet VE pour concevoir et coordonner la formation

### ACTEURS ET PILOTE\* DE L'ACTION :

DVEC\*, DAJIM, DIRCOME

### INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉUSSITE :

Taux d'inscription/présence à la formation et satisfaction post formation.

Taux de présence et implication dans les échanges des élus étudiants dans les instances.